



## BOILLET IMMOBILIER

### BAREME D'HONORAIRES DES TRANSACTIONS BASE DE CALCUL

	H.T.	T.T.C (TVA 20.00%)
Sur la tranche de 0 à 100.000 €	7083.33	8 500 €
Au-delà de 100.000 € ajouter	3.17 %	3.80 %

#### Locations :

**15 % du loyer annuel charges comprises ( 50 % charge bailleur 50 % charge locataire)**

Plafonné à 11 € du m<sup>2</sup> état des lieux inclus charge locataire en zone non tendue.  
Plafonné à 13 € du m<sup>2</sup> état des lieux inclus charge du locataire en zone tendu en zone tendue.

Les honoraires sont calculés par cumul des tranches

**Honoraires à la charge du mandant ( une note d'honoraires sera remise pour toute transaction )**

Possibilité de consulter les barèmes à l'accueil